

**225C1100**  
FR0014005SB3-FS0545

26 juin 2025

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**FORSEE POWER**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 juin 2025, la société Mitsui & Co, Ltd (2-1 Otemachi 1-chrome, Chiyoda-ku, Tokyo, Japon) a déclaré avoir franchi en baisse, le 24 juin 2025, les seuils de 25% du capital et 20% du capital et des droits de vote de la société FORSEE POWER et détenir 19 064 883 actions FORSEE POWER représentant autant de droits de vote, soit 16,25% du capital et 15,05% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société FORSEE POWER<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 117 299 758 actions représentant 126 686 729 droits de vote (compte tenu de la perte de 6 993 714 droits de vote double le 13 juin 2025 et augmenté de 45 555 031 droits de vote créés le 24 juin 2025), en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Cf. communiqué de la société FORSEE POWER du 20 juin 2025.